

APPRENDRE À UTILISER 🔆 WALONMAP

Connaissez-vous les risques liés aux inondations sur votre territoire?

TABLE DES MATIERES

Introduction

WalOnMap qu'est-ce que c'est?	3
Comprendre les différents types d'inondations	4
Comprendre la notion de bassin versant	6
Comprendre la notion de risque	6
Guide d'utilisation	
Accéder à l'outil cartographique et comprendre son interface	7
Naviguer dans le menu "Ajouter des données"	8
Utiliser la carte des aléas d'inondations	9
Utiliser la carte LIDAXES	10

Cette brochure s'insère, d'une part, dans le cadre des missions des Contrats de Rivières de Wallonie et d'autre part, en réponse à un constat de terrain. Ce document vise à aider les citoyens à trouver des réponses à leurs interrogations et à identifier le potentiel risque de leur habitation face aux inondations en utilisant les cartes disponibles sur WalOnMap.

Contacts utiles



10







WalOnMap: qu'est ce que c'est?

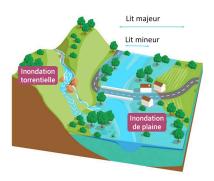
WalOnMap est une application web, créée par le SPW (Service Public de Wallonie) permettant de **visualiser des données cartographiques de la Wallonie.** Il est possible d'accéder à plus de 600 données et cartes diverses : cartes historiques, cadastre, réseau hydrographique, etc. Cet outil, **accessible à tous**, permet de mesurer des surfaces, des longueurs et des différences d'altitudes.

Concrètement, un citoyen peut par exemple repérer les zones inondables autour de son habitation, visualiser les limites de sa parcelle cadastrale, consulter les sentiers balisés pour organiser une randonnée, ou encore vérifier les zones de protection du patrimoine avant de réaliser des travaux. L'interface intuitive permet aussi de superposer différentes couches d'information pour obtenir une vision complète du territoire, le tout sans avoir besoin de compétences techniques particulières.



Comprendre les différents types d'inondations

Avant tout, il faut garder en tête qu'une inondation est naturelle. Elle permet notamment de fertiliser les terres, de favoriser la biodiversité et fait partie du cycle de l'eau. On parle d'inondation lorsque l'eau occupe une zone où elle n'est pas présente habituellement.



Inondation par débordement de cours d'eau

En situation d'équilibre, le cours d'eau occupe son lit mineur (partie du cours d'eau occupée majoritairement dans le temps). Lors d'épisodes pluvieux importants ou extrêmes, le cours d'eau déborde afin d'occuper son lit majeur (zone au-delà du cours d'eau inondée en cas de crue). La crue correspond à une augmentation rapide de la hauteur d'eau dans son lit.



Inondation par ruissellement des eaux de pluie

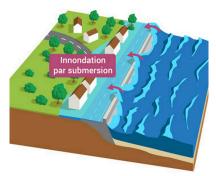
Ce type d'inondation survient lorsque l'eau de pluie ne peut pas ou ne peut plus s'infiltrer dans les sols. Elle ruisselle donc sur le sol et peut entraîner avec elle des coulées de boue.



Inondation par remontée de nappes phréatiques

Les nappes phréatiques sont alimentées par l'infiltration des eaux dans le sol. En période hivernale, le niveau monte dans les nappes et entraine une augmentation du niveau de cours d'eau, à l'opposé, en période estivale, les niveaux diminuent. Ces oscillations provoquent ce que l'on appelle des battements de nappe.

Comprendre les différents types d'inondations



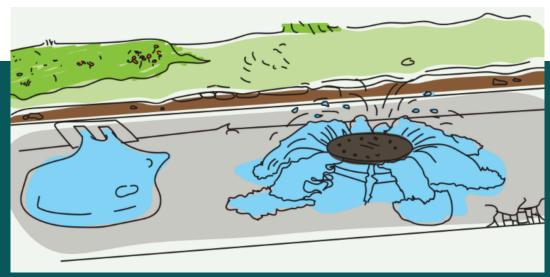
Inondation par submersion marine

Inondation des terres émergées par la mer à la suite d'une succession d'évènements météorologiques



Inondation par refoulement du système d'égouttage

Les réseaux d'assainissement collectent les eaux de pluies et les eaux usées. Lors de fortes précipitations, les quantités et les débits d'eau peuvent saturer les systèmes d'égouttage ce qui peut provoquer la remontée des eaux usées via les canalisations des habitations (sanitaires, sterputs, etc.) et/ou en rue via les égouts.



"Illustrations: © Office français de la biodiversité / Réalisation Matthieu Nivesse (d'après OlEau), 2018"

Comprendre la notion de bassin versant



Sources: https://www.sgle.fr/le-bassin-versant/

Un bassin versant est une zone géographique délimitée par les points hauts du relief où toutes les eaux sont collectées et se dirigent vers un même point, l'exutoire. Cette notion est importante car elle permet de comprendre le trajet de chaque goutte d'eau, de gérer et de protéger les ressources en eau mais aussi d'anticiper les risques naturels.

Comprendre la notion de risque

Le risque se définit comme la conséquence d'un événement (aléa), susceptible de toucher un secteur présentant des enjeux vulnérables (personnes, patrimoine, etc.).



"Illustrations: © Office français de la biodiversité / Réalisation Matthieu Nivesse (d'après OlEau), 2018"

GUIDE D'UTILISATION

Accéder à l'outil cartographique et comprendre son interface

Disponible à cette adresse : https://geoportail.wallonie.be/home.html



Légende:

En jaune: la carte

En rouge: la boite à outils - permet de mesurer des distances et des altitudes, d'enregistrer la carte, d'utiliser StreetView et d'ajouter des éléments personnalisés.

En vert: l'option "ajouter et afficher des données" - permet d'afficher et de superposer des données en les masquant.

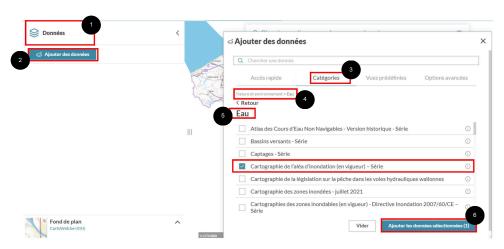
En bleu: la barre de recherche (adresse, donnée, etc.)

En mauve: les fonds de plans - permet de changer le fond de plan en carte IGN, vue aérienne, Google Maps.

Naviguer dans le menu "Ajouter des données"

Pour ajouter des données à la carte, il faut tout d'abord cliquer sur le bouton "Données" (1) puis «Ajouter des données» (2). Ensuite, il faut cliquer sur "Catégories" (3), puis sur «Nature et environnement» (4) et finalement sur «Eau» (5).

Et pour terminer, cocher «Cartographie de l'aléa d'inondation (en vigueur)» et «LIDAXES – Axes de concentration du ruissellement et données associées». Finaliser en cliquant sur "Ajouter les données sélectionnées" (6).



A noter, que lorsque vous êtes familiarisés avec l'outil, vous pouvez rechercher les données à ajouter par « mots-clés » en utilisant la **barre de recherche** (7) et en indiquant le mot clé permettant de trouver la donnée d'intérêt. Ces deux méthodes de recherches sont valables pour n'importe quelle donnée que vous voudriez afficher.

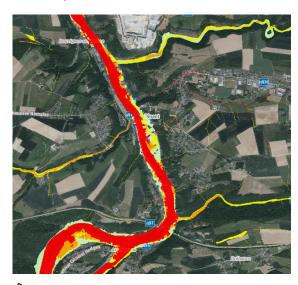




Pour rappel, cette brochure se focalise sur l'identification du risque d'inondations par débordement et/ou par ruissellement pour le citoyen.

Utiliser la carte des aléas d'inondations

L'aléa d'inondation est la probabilité d'une zone à être inondée par débordement et/ou par ruissellement de manière plus ou moins importante et/ou fréquente. L'aléa est caractérisé par la fréquence (aussi appelée récurrence ou période de retour) et par l'ampleur (hauteur d'eau et débit) de l'inondation. Cette carte se base sur des faits avérés et historiques.



L'aléa d'inondation est traduit en couleur, symbolisant son importance:

Vert = très faible

Jaune = faible

Orange = moyen

Rouge = élevé

Point d'attention: la zone d'aléa très faible (en vert) n'apparait qu'à une petite échelle, il faut donc probablement dézoomer pour afficher une grande superficie de territoire pour qu'elle soit visible.



BON A SAVOIR

Une crue centennale est une crue qui a un risque sur 100 de se produire chaque année. Cette probabilité est basée sur l'observation des crues passées.



Utiliser la carte LIDAXES

La carte LIDAXES est la carte des ruissellements de l'eau de pluie, c'est le chemin naturel de concentrations des eaux pluviales en tenant compte de la topographie/relief du terrain. Cette carte est basée sur une **analyse algorithmique** identifiant les points les plus bas du relief et qui les relient entre eux.



Plusieurs cartes peuvent être superposées mais afin de conserver en lisibilité, vous pouvez **masquer** (1) la donnée que vous souhaitez cacher. Pour afficher la légende, veuillez cliquer sur la donnée «**Lidaxes**», puis sur "**Axes de ruissellement concentré**" (2).

La légende vous indique la surface drainée en eau dans le bassin versant par un axe de ruissellement (en hectares). Plus la couleur est foncée, plus l'axe de ruissellement draine une surface importante en eau du bassin versant.

Utiliser la carte LIDAXES



Pour visualiser les autres chemins que l'eau pourrait emprunter, il faut cliquer sur la donnée «LIDAXES» puis sur «Axes de ruissellement concentré» et cliquer sur l'oeil à côté de la donnée «Variations possibles du tracé».

Point d'attention: la carte LIDAXES ne prend pas en compte les infrastructures (voiries, bâtiments, etc.) sur le chemin emprunté par l'eau ce qui peut induire une erreur d'interprétation. Il est nécessaire de se rendre sur le terrain et d'observer la direction que prend réellement l'eau.



Deux autres cartes peuvent aussi être utilisées: "Cartographie des zones inondées juillet 2021" et "Cartographie des zones inondables (en vigueur). Cette dernière modélise les scénarios de période de retour sur 100 ans (fréquence).



Contacts utiles



Vous pouvez appeler le 112 ou le 101 si vous avez besoin d'urgence des pompiers, d'une ambulance ou de la police (exemples: si un bâtiment, une forêt ou un véhicule est en feu, en cas d'accident grave avec des blessés ou des morts, si vous êtes victime ou témoin d'une bagarre, etc.)



Vous pouvez toujours appeler le **1722** quand le numéro est activé (actif en cas de risque de tempête ou d'inondation), quand personne n'est en danger de mort mais que vous avez besoin de l'aide des pompiers, entre autre en cas de dégâts importants à la toiture, cave inondée, voie publique inondée.

En outre, le guichet électronique sera toujours la manière la plus efficace pour demander l'assistance des pompiers en cas d'intempéries dans des situations où aucune vie n'est en danger. Le guichet électronique est joignable en permanence.

Un site web existe également: https://1722.be



Si vous êtes témoin d'une situation ou d'une activité qui porte atteinte à l'environnement ou à la nature en Wallonie. Appelez sans tarder SOS Environnement Nature au **1718** (pour les francophones) ou au 1719 (pour les germanophones).

Ce numéro fonctionne 24h/24 et 7j/7 et est accessible pour tous, que vous soyez un citoyen, un service d'urgence ou une entreprise.



Vous pouvez vous inscrire à BE-Alert (1789) afin de recevoir les alertes des autorités (provinces, communes) pour vous informer des situations d'urgence et mettre en place les instructions préconisées.

Un site web existe également: https://www.be-alert.be

- Site internet des Contrats de Rivière de Wallonie: https://environnement.wallonie.be/contrat_riviere
- Portail de l'environnement de la Wallonie: https://environnement.wallonie.be/home.html









Les Contrats de Rivière de Wallonie vous informent dans le cadre de la Convention « Culture du Risque Inondations ».